



Entreprises

ÉCOUTE
CONSEIL
EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

Bienvenue à IRP AUTO



PRÉVENTION | SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE





Vous venez de rejoindre le groupe de protection sociale des services de l'automobile.

IRP AUTO accompagne les entreprises, salariés et retraités de l'automobile depuis près de 80 ans.

Nos métiers et services dédiés



PRÉVENTION

Accompagner les entreprises pour prévenir les risques professionnels et améliorer la santé et la sécurité de leurs salariés.



SANTÉ

Garantir une prise en charge des frais de santé adaptée aux besoins des professionnels des services de l'automobile.



PRÉVOYANCE

Aider les artisans, les salariés et leurs proches à maintenir leur niveau de vie face aux aléas, et les entreprises à préserver leur trésorerie.



ÉPARGNE

Offrir aux entreprises des solutions avantageuses et personnalisées pour motiver et fidéliser leurs salariés en les aidant à préparer leur avenir.



RETRAITE

Aider les salariés à préparer leur retraite et gérer le versement des pensions.



ACTION SOCIALE

Soutenir les professionnels de la Branche face aux difficultés de la vie et faciliter leur accès aux loisirs, aux vacances et à la culture.

Au-delà de ces métiers historiques, le groupe IRP AUTO propose aux professionnels de l'automobile des services dédiés, au plus près de leurs besoins et attentes.

- **AUTO PAIE** : un service de gestion dématérialisée de la paie dédié aux professionnels de l'automobile.

- **Document unique d'évaluation des risques professionnels** : une prestation pour réaliser votre DUERP et être à jour de vos obligations réglementaires.

Nos valeurs

■ LE PARITARISME : un Groupe qui appartient à ses clients

La gestion du Groupe est assurée par une gouvernance qui réunit les représentants des employeurs et des salariés. La gestion s'effectue ainsi paritairement par les partenaires sociaux (fédérations syndicales de salariés et syndicats patronaux de Branche), signataires de la Convention collective nationale des services de l'automobile.

■ LE BUT NON LUCRATIF : le groupe IRP AUTO a pour vocation de présenter une offre globale de services et produits destinés aux seuls professionnels de l'automobile. Créé par la profession pour la profession, le groupe IRP AUTO ne rémunère pas d'actionnaire.

Les décisions relatives à la conception ou à la gestion de nos contrats et services sont soumises aux représentants de nos adhérents (partenaires sociaux de la Branche). Ils prennent ces décisions dans l'intérêt de la branche professionnelle dont ils connaissent parfaitement les métiers.

■ LA SOLIDARITÉ de toute une profession :

à l'écoute de ses participants, le Groupe apporte également une aide sociale personnalisée, particulièrement à destination des plus démunis.

Près de
150 000
entreprises nous
font confiance

Au total, plus de
1 million
de personnes
protégées

Plus de
450 000
salariés couverts
en prévoyance

Près de
250 000
retraités nous
confient la gestion
de leur retraite
complémentaire





PRÉVENTION

Une offre complète pour préserver la santé et la sécurité de vos salariés

IRP AUTO Solidarité-Prévention est l'institution créée et missionnée par la branche des services de l'automobile pour trois domaines d'intervention :



**SENSIBILISER
À LA SANTÉ
DES SALARIÉS**



**PRÉVENIR
LES RISQUES
PROFESSIONNELS**



**AGIR
EN SOLIDARITÉ**

Toutes les actions sont prises en charge par le fonds Solidarité-Prévention¹.

■ Un accompagnement sur les risques prioritaires de la Branche

Risque chimique, bruit, risque routier... IRP AUTO Solidarité-Prévention vous accompagne sur la prévention des risques les plus importants des métiers de Branche. Un panel d'actions est proposé : interventions d'experts, e-learning, documentation, etc.

■ Santé des salariés et solidarité, un enjeu majeur

IRP AUTO Solidarité-Prévention préconise à vos salariés les bonnes pratiques pour préserver leur santé : séances de sport en ligne, conseils nutrition, etc. Nos experts accompagnent aussi vos salariés dans les situations difficiles de leur vie.

■ Une gestion facilitée avec l'Espace Internet dédié

L'Espace Solidarité-Prévention vous permet de piloter votre démarche de prévention. Réservez des interventions en entreprise, téléchargez ou commandez les supports d'information, accédez aux e-learning... Les salariés et apprentis ont également un accès avec des contenus dédiés.

Travail & Handicap : un guide référence

Le *Guide de bonnes pratiques de la branche des services de l'automobile en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap* vous accompagne dans vos démarches d'inclusion.



En savoir +

Sur www.irp-auto.com

- Rubrique *Entreprises*, puis *Renforcez votre prévention*.
- Connectez-vous à votre Espace Solidarité-Prévention.

Par téléphone :

 **N°Cristal 09 69 39 02 45**

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30,
le samedi de 8 h 30 à 13 h.

¹ Actions réservées aux entreprises de la branche des services de l'automobile avec salariés.



Une offre santé conforme à vos obligations conventionnelles

La Loi impose aux employeurs la mise en place d'une couverture santé pour leurs salariés. Dans ce cadre, la branche des services de l'automobile a mis en place le régime professionnel complémentaire de santé (RPCS). Découvrez les avantages de l'offre.



■ L'expertise IRP AUTO

Quelle que soit la taille de votre entreprise, IRP AUTO propose des solutions adaptées à vos besoins tout en s'assurant de la conformité du contrat aux recommandations de la Branche et aux évolutions réglementaires.

■ Des prestations de qualité à coûts maîtrisés

De faibles coûts de gestion permettent de vous garantir un bon niveau de prestations au meilleur coût.

IRP AUTO propose une couverture optimale et adaptée aux risques de vos métiers et permet à vos salariés de mieux maîtriser leurs dépenses en santé.

Vous choisissez librement le niveau de

garantie pour vos salariés et décidez du niveau de participation de votre entreprise aux cotisations santé².

■ 2^e groupe avec la plus forte croissance dans le Top 30 de la santé³

+ 10 % par rapport à 2021.

■ Des services pour faciliter l'activité de votre entreprise

Grâce au Compte entreprise en ligne, affiliez vos collaborateurs, consultez et gérez la liste de vos salariés... Gratuit et sécurisé, il est accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone 7 j/7 et 24 h/24.

Des services pour les salariés

Gestion de leur santé depuis leur Compte personnel en ligne ou l'application mobile, analyse de devis, accès aux professionnels de santé de notre réseau de soins (qui pratiquent des tarifs négociés en optique, dentaire, et audiologie) et téléconsultation médicale.



350 000
personnes couvertes
par la mutuelle
d'IRP AUTO

En savoir +

Sur www.irkp-auto.com

Rubrique *Entreprises*, puis *Adhérez au régime professionnel de santé*.

Par téléphone :

05 45 90 36 36

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

² Votre participation doit être significative et au minimum être de 50 % de la cotisation des assurés couverts à titre obligatoire. Tarif toutes taxes, intégrant la Taxe de solidarité additionnelle.

³ Source : Classement réalisé par l'Argus de l'Assurance, en juillet 2023, sur les chiffres 2022.



PRÉVOYANCE

Protégez vos salariés et votre entreprise

La convention collective des services de l'automobile définit une protection minimum pour tous les salariés de la branche. Ces garanties appelées « régime professionnel obligatoire de prévoyance » (RPO), s'adressent à toutes les catégories de personnel. Elles viennent compléter les prestations versées par la Sécurité sociale et peuvent être améliorées par des garanties supplémentaires de prévoyance (GSP).

43,5 %
des entreprises complètent le dispositif de Branche par des garanties supplémentaires de prévoyance⁴

■ Des solutions prévoyance adaptées à votre entreprise

Pour **améliorer le dialogue social et fidéliser vos salariés**, IRP AUTO met à votre disposition un ensemble de garanties supplémentaires facultatives fiscalement avantageuses⁵. Vous pouvez ainsi améliorer la couverture prévoyance de vos salariés en augmentant notamment le niveau des indemnités journalières et des garanties décès.

GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES DE PRÉVOYANCE



Pour l'entreprise
Mensualisation⁶



Pour les salariés
Longue maladie - Invalidité



Pour les proches
Capitaux décès – Rente de conjoint⁷
Rente éducation⁷

■ Les autres avantages de l'offre prévoyance IRP AUTO

L'accompagnement et le conseil IRP AUTO

Votre conseiller IRP AUTO vous accompagne dans la mise en place ou l'optimisation de vos garanties. Il répond à vos questions tout au long de votre contrat.

Des services pour faciliter l'activité de votre entreprise

Depuis votre Compte entreprise, vous gérez vos démarches au quotidien. Gratuit et sécurisé, il est accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone 7 j/7 et 24 h/24.

En savoir +

Sur www.irkp-auto.com

Rubrique *Entreprises*, puis *Assurez vos obligations en prévoyance*.

Par téléphone :

05 45 90 36 36

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

⁴ Pour les établissements avec au moins un salarié. En hausse par rapport à 2021 où le chiffre était de 42 %. - ⁵ Sous conditions et selon la réglementation en vigueur. - ⁶ Remboursement du maintien de salaire à l'entreprise. - ⁷ Selon la catégorie professionnelle.



ÉPARGNE

Inter Auto Plan, le dispositif d'épargne salariale mis en place par la branche des services de l'automobile.

Il permet aux chefs d'entreprise et aux mandataires sociaux⁸, ainsi qu'à l'ensemble des salariés relevant de la Convention collective nationale des services de l'automobile, de se constituer un capital dans les meilleures conditions.

■ Une solution avantageuse pour vous

L'épargne salariale, qui regroupe un ensemble de dispositifs, répond à un vrai besoin réciproque entre l'employeur et ses salariés.

POUR VOTRE ENTREPRISE

C'est un excellent outil de fidélisation et de motivation de vos salariés qui contribue aux résultats et à la bonne marche de votre entreprise.



POUR VOS SALARIÉS

C'est l'opportunité de réaliser un projet à moyen terme ou de préparer leur retraite.



Dans des conditions sociales et fiscales avantageuses pour vous et vos salariés⁹.

Plus de détails sur www.irp-auto.com

■ Une gestion solide

Le groupe IRP AUTO a confié la gestion de son épargne salariale à un partenaire de confiance : REGARDBTP, un organisme paritaire qui gère déjà l'épargne salariale de la branche du bâtiment et des travaux publics. En 2022, 19 196 entreprises, et 306 321 bénéficiaires lui ont fait confiance avec 2,870 milliards d'euros d'encours en conservation d'euros¹⁰.

Les d'inter Auto plan

- **LA SIMPLICITÉ** : nous vous accompagnons dans vos démarches.
- **LE RESPECT** : notre priorité est de préserver vos intérêts et ceux de vos salariés.
- **LA LIBERTÉ DE CHOIX** : des solutions pour tous, quels que soient les objectifs et les profils d'investissement.
- **AVEC L'ACCORD DE BRANCHE** : des formalités simplifiées, aucun frais d'initialisation, aucun risque de requalification juridique.

⁸ Dirigeants d'entreprises ayant de 1 à 249 salariés.

⁹ Selon la réglementation en vigueur.

¹⁰ Chiffres REGARD BTP au 31/12/2022.



RETRAITE

Des services pour une retraite bien préparée

Conformément à sa mission, IRP AUTO perçoit les cotisations des salariés et assure le versement des pensions aux retraités de la Branche. Par l'intermédiaire de l'Alliance professionnelle Retraite¹¹, IRP AUTO met à la disposition de vos salariés des solutions pour les aider à préparer sereinement leur retraite.

■ Les stages de préparation à la retraite

Pour guider vos salariés dans leur démarche de préparation à la retraite, IRP AUTO vous propose, en partenariat avec l'Agirc-Arrco, une formation¹² d'un ou deux jour(s), en présentiel. Une sensibilisation en visioconférence est également disponible.



■ L'entretien individuel d'information

Dès 45 ans, vos salariés peuvent bénéficier gratuitement d'un entretien d'information retraite (EIR). Il porte sur leurs droits à la retraite constitués dans les régimes de retraite obligatoires et sur les dispositifs permettant d'améliorer le montant futur de leur pension. Des simulations de calculs du montant de leur retraite en fonction de la date de départ choisie sont aussi proposées.

Services en ligne

Depuis leur Compte personnel sur **www.irkp-auto.com**, vos salariés :

- évaluent le montant de leur future pension avec le simulateur retraite ;
- consultent leur relevé individuel de situation ;

Le moment venu, ils font leur demande de retraite en ligne.



En savoir +

Sur www.irkp-auto.com

rubrique *Entreprises*,
puis *Gérez vos salariés*.

Par téléphone :

0 973 888 888 Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Par courriel :

rdv_agence@irkpauto.fr

¹¹ L'Alliance professionnelle Retraite est une institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco.

¹² Pour inscrire vos salariés, envoyez un courriel à l'adresse preparationretraiteas@irkpauto.fr



ACTION SOCIALE

Les aides et avantages pour vos salariés

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, IRP AUTO a défini une politique d'action sociale et culturelle au profit des salariés et apprentis de la branche des services de l'automobile. Elle les aide à faire face aux difficultés de la vie et facilite leur accès aux loisirs et aux vacances.

Soutien en toutes circonstances

Pour écouter, conseiller et accompagner les situations particulières de la vie :

- Service téléphonique d'accompagnement aux démarches administratives, conseils et orientation.
- Aides financières exceptionnelles.
- Aides aux études et aux séjours scolaires.
- Financement de matériel adapté au handicap, aménagement du domicile ou du véhicule.
- Aides et services pour les proches aidants.
- Stages de préparation à la retraite

Accès facilité aux loisirs

Pour améliorer le quotidien de nos clients grâce à des tarifs préférentiels ou des participations financières :

- aides aux loisirs et à la culture,
- aides au vacances.

► **Et en + pour les apprentis** : des aides financières pour participer à leurs frais quotidien, au coût du permis de conduire ou à un séjour à mobilité européenne.

Aides et Avantages 100 % en ligne

Vos salariés réalisent et suivent le traitement de leurs demandes d'aides, depuis l'**Espace Aides et Avantages** de leur Compte personnel sur **www.irp-auto.com**.



En savoir +

Sur www.irp-auto.com

Rubrique *Entreprises*, puis *Gérez vos salariés*, *Une action sociale et culturelle* pour vos salariés.

Directement dans votre entreprise : pour accompagner vos salariés, un conseiller IRP AUTO peut venir présenter dans vos locaux l'ensemble des solutions mises à leur disposition.

NOTRE OFFRE SANTÉ RÉSERVÉE AUX TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

En plus des contrats santé de la profession (Cf. page 5), le groupe IRP AUTO propose aux travailleurs non salariés (TNS) et à leur famille une offre complète en santé, adaptée à leurs besoins.

Les de l'offre



Une protection santé équivalente à celle proposée à vos salariés dans le cadre du régime professionnel de santé.



Des services pour vous accompagner au quotidien : tiers payant, analyse de devis, accès au réseau de professionnels de santé (optique, dentaire et audioprothèses) et à la consultation médicale à distance.



Un contrat responsable pour bénéficier des avantages fiscaux et sociaux¹³ liés aux contrats santé.



Des outils gratuits et sécurisés pour être informé à tout moment :

- Votre Compte personnel en ligne sur **www.ird-auto.com**.
- L'application mobile IRP AUTO Santé.



IMPORTANT

Les travailleurs non-salariés bénéficient de la fiscalité avantageuse de la loi Madelin¹³ : les cotisations sont déductibles du revenu d'activité. Ils peuvent ainsi accéder à des niveaux de garanties importants, sans en supporter intégralement la charge.

¹³ Sous conditions et selon la réglementation en vigueur.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



La déclaration sociale nominative (DSN)

La déclaration sociale nominative (DSN) a été instaurée dans l'objectif de simplifier les démarches administratives des entreprises.

■ DSN : ce que vous devez savoir

Avec la DSN, vous n'avez plus qu'une seule déclaration à faire lors de l'élaboration de la paie. La DSN remplace donc la plupart des déclarations par une déclaration unique mensuelle. C'est moins de risques d'erreurs, d'oublis ou de différences entre les déclarations périodiques de masse.



■ Les avantages

Pour vous



Une simplification des déclarations sociales et des démarches administratives.



Une sécurisation et une fiabilisation des obligations sociales (moins de risques d'erreurs ou de pénalités).

Pour vos salariés



Une ouverture plus rapide des droits auprès des organismes.



Une simplification des démarches pour l'obtention de certaines prestations sociales (en limitant les justificatifs à produire).



DSN FIAB : un vrai plus pour votre DSN retraite

Pour fiabiliser les données et garantir ainsi le juste droit de vos salariés à la retraite, vous bénéficiez du service DSN-FIAB, proposé par IRP AUTO et l'Agirc-Arrco.

DSN-FIAB est un service en ligne disponible sur votre Compte entreprise Retraite IRP AUTO.

Simplifiez les démarches de votre entreprise



■ Créez votre Compte entreprise IRP AUTO. C'est simple et rapide !



1 Rendez-vous sur le site www.irp-auto.com



3 Saisissez votre nom, prénom, raison sociale, numéro d'adhérent, numéro de SIRET et courriel professionnel, puis validez. Quelques minutes plus tard, définissez votre mot de passe à l'aide du courriel reçu.



2 Sélectionnez la rubrique « Mon compte » puis « Compte entreprise » et « Activer votre compte »

Votre Compte entreprise est désormais activé et vous accédez à tous vos services en ligne !

■ Vos services en ligne

Accessible 24 h/24 et 7 j/7 sur www.irp-auto.com, votre Compte entreprise est un service sécurisé et personnalisé. Il vous permet d'être autonome et de gagner du temps dans vos démarches en matière de protection sociale :

- Réaliser vos opérations et actualiser vos données.
- Rattacher simplement vos salariés au contrat santé de votre entreprise.
- Transmettre vos demandes en quelques clics, faciliter leur prise en charge par nos conseillers et suivre leur évolution.
- Profiter d'une vision globale de vos contrats et de vos salariés.
- Accéder à l'ensemble de vos documents IRP AUTO.



■ Vous accompagner au quotidien

Rendez-vous sur la page « Aides et tutoriels » accessible depuis votre Compte entreprise.

Pour connaître toutes les informations utiles pour établir les déclarations de votre entreprise, notamment les détails et explications sur le calcul des cotisations IRP AUTO :

Téléchargez le *Guide pratique des formalités entreprise*.

Pour vous guider dans les opérations de gestion ou démarches administratives depuis votre Compte entreprise, de la création de votre compte jusqu'aux déclarations en ligne : **Découvrez nos vidéos tutoriels.**



En savoir +

Sur www.irp-auto.com

Rubrique *Entreprises*.

Par téléphone :

097 100 1000

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

VOS SERVICES DÉDIÉS

Confiez la gestion de votre paie à un expert AUTO PAIE



La référence Paie des professionnels de l'automobile

Expert de la protection sociale IRP AUTO vous propose AUTO PAIE : une solution simple et intuitive, totalement dédiée aux professionnels de l'automobile.

■ AUTO PAIE réalise automatiquement :

- La production de la paie de vos salariés.
- La génération des bulletins de salaire.
- Les déclarations de vos charges sociales.



Gain de temps :
interface 100 % en ligne.



Simplicité :
tableau de bord dynamique personnalisé.



Conformité réglementaire :
paies conformes aux dispositions légales et conventionnelles.

En savoir +

Sur www.irp-auto.com

Complétez le formulaire en ligne

Par téléphone :

05 45 90 30 90

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.



“ Je suis rassuré par la conformité réglementaire que nous garantissons IRP AUTO en tant qu'expert de la branche des services de l'automobile. Au quotidien, l'interface AUTO PAIE est très simple d'utilisation et surtout adaptée à nos spécificités. ”

Pascal MATELET, prestataire comptabilité et paie pour l'auto-école Fred 34 (Montpellier, 5 salariés)

Confiez la réalisation de votre document unique à IRP AUTO

IRP AUTO vous propose une prestation clé en main de réalisation de votre DUERP. Vous êtes alors assuré d'avoir un document à jour et répondant aux exigences réglementaires !

Recueil de vos besoins, explications de la démarche, intervention d'un expert dans votre entreprise, restitution des résultats et remise du DUERP constituent les étapes clés de cette prestation.



En savoir +

Sur www.irp-auto.com

rubrique *Entreprises*, puis *Renforcez votre prévention*

Par téléphone :

▶ N°Cristal 09 69 39 02 45

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30,
le samedi de 8 h 30 à 13 h.

Par courriel :

duerp@irpauto.fr

Prêt immobilier : faites des économies avec IRP AUTO EMPRUNTEUR

L'offre IRP AUTO Emprunteur, spécialement négociée pour les salariés de la Branche, permet de bénéficier de garanties et tarifs adaptés dans le cadre des prêts immobiliers.



“ Avec IRP AUTO Emprunteur, faire des économies sur son assurance de prêt immobilier est un jeu d'enfant ! Le simulateur permet d'obtenir un devis personnalisé selon les garanties exigées par sa banque. La souscription se fait entièrement en ligne, un vrai plus quand on a une vie professionnelle bien remplie ! ”

Maxime P., conseiller commercial, concession automobile, Loiret.

Les + de l'offre



Des économies importantes
Jusqu'à 10 000 € d'économies¹⁴.



De meilleures garanties
Au minimum le même niveau de couverture que celui de votre banque.



La simulation de votre nouveau contrat est totalement gratuite et sans engagement



Un changement à tout moment et en toute simplicité

Vous n'avez aucune démarche à accomplir auprès de votre banque. Nos conseillers se chargent de toutes les formalités.



Une adhésion rapide

La souscription se fait directement en ligne.

En savoir +

Sur www.irp-auto.com

Pour réaliser un devis en ligne gratuitement et sans engagement.

Par téléphone :

05 45 90 36 36

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

¹⁴ Changement d'assurance sous conditions. Exemple d'économies selon profil de l'emprunteur au 01/03/2024 : Pour un couple de 34 ans, employé, non-fumeur, assuré chacun à 100 % en Décès/Incapacité/Invalidité, empruntant 220 000 € au taux de 4 % sur une durée de 20 ans. Coût moyen d'une assurance proposée par la banque : 24 640 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,90 % pour le couple). Coût total de la Garantie Emprunteur IRP AUTO : 13 904 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,42 % pour le couple). Économie réalisée supérieure à 10 000 €, soit l'équivalent de près de 0,50 % de taux de crédit.

IRP AUTO : le groupe de protection sociale des professionnels de l'automobile

IRP AUTO c'est aujourd'hui :

- Près de **150 000 entreprises** qui nous font confiance.
- Plus de **450 000 salariés** couverts en prévoyance.
- Près de **250 000 retraités** qui nous confient la gestion de leur retraite complémentaire.
- Au total, **plus d'1 million de personnes** protégées.

PLUS D'INFORMATIONS

www.irp-auto.com

Suivez-nous sur **Linked in**

Contactez un conseiller au :

097 100 1000

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.



Qui connaît bien protège bien

